

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**Sixième réunion du Sous-groupe Gestion de l'infrastructure et de l'information d'APIRG (IIM/SG/6)***(Nairobi, 31 juillet - 3 août 2023)***Point 2 : État d'avancement de la mise en œuvre des Conclusions et Décisions des réunions IIM/SG5 et APIRG/25 applicables au Sous-groupe****WP2.1 Examen des Conclusions/Décisions de la cinquième réunion du Sous-groupe Gestion de l'infrastructure et de l'information (IIM/SG5)***(Note présentée par le Secrétariat)*

RÉSUMÉ
La présente note de travail fait le point sur la mise en œuvre des mesures prises sur les Conclusions et Décisions de la réunion IIM/SG5 qui ne figurent dans le rapport de la réunion APIRG/25.
La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 3.
RÉFÉRENCE(S) : <ul style="list-style-type: none">▪ – Rapport de la réunion IIMSG5▪ – Manuel de procédures de l'APIRG
Objectif (s) stratégique (s) connexe (s) de l'OACI : A - Sécurité, B - Capacité et Efficacité de la navigation aérienne

1. INTRODUCTION

- 1.1 La cinquième réunion du Sous-groupe Gestion de l'infrastructure et de l'information (IIM/SG5) du Groupe régional Afrique-Océan Indien de planification et de mise en œuvre (APIRG) s'est tenue virtuellement du 26 au 29 juillet 2022. Le rapport de cette réunion est disponible sur la page web du Bureau WACAF de l'OACI.
- 1.2 Les résultats de la réunion ont été consignés sous forme de Conclusions et Décisions qui sont définies ainsi qu'il suit par le Manuel de procédures d'APIRG :
 - a) Les **conclusions** portent sur des questions qui, aux termes du mandat du Groupe, appellent l'attention directe des États et pour lesquelles une suite complémentaire est requise, sur initiative du Secrétaire conformément aux procédures établies en la matière.
 - b) Les **décisions** concernent les modalités de travail internes au Groupe et à ses sous-groupes.

- 1.3 La réunion IIM/SG5 a adopté six (6) Conclusions et douze (12) Décisions. Deux (2) Conclusions n'ont pas été soumises à l'appréciation de la réunion APIRG/25. La présente note de travail fait le point sur la mise en œuvre de ces deux conclusions et d'une décision. La note de travail 2.2 fait le point sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre les conclusions et décisions de la réunion IIM/SG5 approuvées par la réunion APIRG/25.

2. ANALYSE

- 2.1 La réunion IIM/SG5 a examiné dix (10) points inscrits à son ordre du jour et prié instamment les États/organisations à commencer à mettre en œuvre effectivement les conclusions et décisions pendantes de la réunion IIM/SG5 et des précédentes réunions du Sous-groupe IIM. L'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions dans les domaines MET, CNS et AIM figure dans l'**Appendice A** à la présente note de travail
- 2.2 Par ailleurs, la réunion IIM/SG5 a été informée que les projets du Sous-groupe n'évoluent pas tous au même rythme et que plusieurs d'entre eux n'atteignent pas les objectifs qui leur ont été assignés. La réunion a prié instamment le Secrétariat de convoquer une réunion spécifique des Coordonnateurs des équipes de projet du Sous-groupe IIM pour réfléchir sur les difficultés rencontrées par ces équipes.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

- 3.1 La réunion est invitée à :
- a) Noter les informations fournies dans la présente note de travail;
 - b) Examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions connexes de la réunion IIM/SG5 qui figurent dans l'**Appendice A** à la présente note de travail;
 - c) Prendre toute autre mesure nécessaire au vu des informations fournies dans la présente note de travail afin de faciliter la mise en œuvre.

---FIN---